jour pour la farine de maïs. On augmente rapidement la capacité des moulins quant à la mouture du maïs, et l'on compte atteindre 20,000 baisseaux par jour.

La manufacture de farines "patentées" ou toute catégorie de "patentés" est interdite, comme aussi la manufacture de la Farina (crème de blé) des mets de déjeuner et des céréales en paquet, dont les produits comportaient anciennement, du blé surtout; les manufacturiers de ces derniers aliments sont obligés de substituer une partie d'autres céréales et de diminuer fortement la proportion du blé. On interdit aussi la vente du blé ou de la farine pour la nourriture des animaux. Interdiction est faite à l'usage du blé dans la fabrication des bonbons.

Tous les boulangers du Canada sont maintenant placés sous la dépendance de la Commission des vivres du Canada, et l'usage qu'ils font du blé est étroitement contrôlé. Les particuliers qui font des gâteaux, ou autres produits de pâtes douces, biscuits, etc., doivent employer un cinquième de succédanés. Dans les biscuits au soda il faut au moins 10 pour cent de succédanés.

Le Canada épargnera le pain et les autres produits du blé par les règlements impératifs rigoureux applicables à toutes les salles à manger publiques. Plusieurs hôtels et restaurants ont été plus loin que les règlements, et remplacent la farine de blé par les succédanés dans la plus grande proportion possible.

Une campagne éducative de vaste portée touchant la consommation diminuée du blé et des produits de blé, se poursuit. Elle embrasse une propagande pour la consommation des légumes à la place du blé.

Les provisions de farine ont été strictement limitées, et quinconque possède plus que la quantité autorisée par l'ordonnance de la Commission des vivres du Canada, est tenu de remettre l'excédent.

LES RECOLTES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

D'après les conclusions du rapport que M. F. Narcisse Savoie, secrétaire du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, vient d'adresser au Ministre de l'Agriculture, les récoltes seront en-dessous de la normale dans les comtés de Champlain, Nicolet, Mégantic, Arthabaska, Yamaska et Portneuf, les cultivateurs ont semé plus de grain que par le passé, et la récolte des fruits sera manquée presque totalement. Parlant aux représentants de la presse, M. Savoie a déclaré que le grain avait bonne apparence dans les comtés sus-mentionnés où il vient de faire une tournée d'inspection. Les fermiers de Québec ont consacré à la culture du blé une plus grande étendue de terrain que les années précédentes, soit une moyenne de six acres par fermes. Les pommes de terre paraissent en bonnes conditions, les fèves sont en retard, parce qu'elles ont grandement souffert des gelées. En ce qui concerne les récoltes des fruits, celles des pommes et des poires seront d'un rendement à peu près nul

CUIRS ET CHAUSSURES

Les agents chargés des achats pour le gouvernement britannique, qui ont acheté de grandes quantités de cuirs sur les marchés des Etats-Unis, ont aussi donné un nombre considérable de commandes aux tanneries du Canada. L'on estime que ces commandes représentent un montant de $1,500,000.

En outre de celles placées antérieurement, le gouvernement canadien vient encore de donner d'autres commandes de chaussures aux manufacturiers du pays, probablement pour un nombre variant entre 50,000 à 60,000 paires. Etant donnée la saison, l'on peut dire qu'il règne actuellement une grande activité dans la fabrication des chausures.

LE SUCRE ET LES CONSERVES

La situation des sucres au Canada dépend surtout du public. Les transports sont décidément en état précaire, mais grâce aux restrictions imposées par la Commission des vivres du Canada aux boulangers, confiseurs, salles à manger, pâtissiers, et aux familles même, du chef du sucre de canne pour le glaçage des gâteaux et pour les bonbons destinés à la consommation en famille, une forte économie s'ensuivra. Si cette épargne est accentuée par les économies possibles du foyer et par la consommation diminuée des bonbons, il est probable qu'il y aura assez de sucre pour la saison des conserves et confitures.

La Commission internationale des sucres de New York, travaillant de concert avec la Commission royale des sucres de Londres, contrôle virtuellement le sucre brut de l'univers. La Commission internationale accorder au Canada cette année 320,000 tonnes contre 400,000 tonnes l'an dernier. Nos exportations de sucre raffiné étaient l'an dernier de 55,000 tonnes, de sorte que la diminution dans la consommation canadienne a été d'environ 25,000 tonnes, soit 6 pour cent environ. Cette même commission croyait pouvoir accorder un supplément de 70,000 tonnes au Canada l'an dernier, ce qui aurait donné un surplus net de 45,000 tonnes pour l'année. Mais les difficultés de transport se sont aggravées, et les arrivages sucriers au Canada tombent fortement en-dessous des perspectives prévues. On s'était aussi presque entendu pour l'importation directe au Canada du sucre brut, mais il a fallu abandonner le projet. Cette combinaison de difficultés de transport a provoqué les restrictions imposées ces semaines dernières par la Commission des vivres du Canada. Les moyens de transport constituent un facteur plus ou moins incertain au cours de la guerre actuelle. La situation est à l'heure présente un peu meilleure, mais elle est sujette à des aléas plus ou moins sérieux, et les restrictions imposées par la Commission des vivres du Canada sont indispensables pour créer une réserve en vue de la saison des conserves. La question de savoir si cette réserve sera créée dans les proportions exigées, dépend de la collaboration du public et surtout de l'administration du foyer.

Tanglefoot
le destructeur de mouches non vénéneux
Sans danger, Hygiénique, Sûr
Attrape 50,000,000,000 de mouches chaque année